



# LETTRE D'INFOS

MAIRIE DE CIVENS

Tél. 04 77 26 04 45

[mairie.civens@wanadoo.fr](mailto:mairie.civens@wanadoo.fr)

[www.mairie-civens.fr](http://www.mairie-civens.fr)

## SEANCE DU 29 JUIN 2017

### **Ordre du jour.**

-Maitrise d'œuvre salle des associations- convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme- rapport 2016 prix et qualité de l'assainissement collectif- avenant règlement d'assainissement- rapport 2016 prise et qualité service eau potable- Questions diverses.

### **Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du service public d'assainissement ;**

Le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) est un document produit tous les ans permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services d'eau et d'assainissement. Christophe Guillaume a présenté au conseil ses deux rapports, il comprend des indicateurs techniques, financiers et de performance. Ces deux rapports sont consultables par tous en mairie.

### **Forez-Est.**

**Création d'un service de mutualisation** d'instruction des autorisations d'urbanisme (service ADS – autorisations du droit au sol) Il est proposé une convention entre la Communauté de Communes Forez-Est et les communes afin de fixer les modalités d'interventions du service ADS et le rôle des Mairies. Le service est totalement pris en charge par la Communauté de Communes de Forez-Est. L'urbanisme est et reste de compétence communale. Les demandes arrivent en mairie et sont transmises à la Communauté de Communes pour instruction.

### **Subventions.**

L'entreprise Colas a réalisé le plateau traversant route de Pouilly. Les trottoirs ont été posés. Nous espérons que ces travaux permettront de limiter la vitesse de certains véhicules.

L'enrobé jusqu'à la boulangerie est à la charge du Département.

La place PMR (Personne à Mobilité Réduite) près de l'église a été achevée.

Le bicouche a été exécuté rue du Champ de Courses

Le département nous a octroyé pour l'ensemble de ces travaux de voirie une subvention de 8 000€.

## SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

### **Ordre du jour.**

#### **Election des sénateurs.**

Les 348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral de grands électeurs formé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers

## OCTOBRE 2017

départementaux, conseillers municipaux, élus à leur poste au suffrage universel. Un sénateur est élu pour un mandat de 6 ans. Le nombre de sénateurs élus dans chaque circonscription varie en fonction de la population : 4 sénateurs pour la Loire. Chaque renouvellement permet d'élire environ la moitié des sénateurs répartis en deux séries. La série 1 qui comporte 170 sièges sera renouvelée lors des élections sénatoriales de septembre 2017. Les 178 sièges de la série 2 ont été renouvelés en septembre 2014. Le mode de scrutin : au scrutin de liste à la représentation proportionnelle pour les circonscriptions désignant 3 sénateurs ou plus.

Notre commune doit désigner 3 représentants ainsi que 3 suppléants. M. le Maire propose la liste suivante : Christophe Guillaume, Nathalie Blanchard, Bernard Naulin, Mireille Palmier, Fabien Martinon et Joëlle Bayard.. Résultat : nombre de votants 12, vote blanc 1, suffrages exprimés 11. Liste Guillaume 11. Les délégués titulaires élus sont Christophe Guillaume, Nathalie Blanchard, Bernard Naulin, les 3 délégués suppléants élus sont Mireille Palmier, Fabien Martinon, Joëlle Bayard..

Le 24 septembre prochain, la participation des élus devrait être égale ou proche de 100%, un score jamais atteint par une élection politique au suffrage universel direct. L'une des raisons est financière: tout grand électeur qui, "sans cause légitime", n'aura pas participé au scrutin sera passible d'une amende de 100 euros.

## SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2017

### **Ordre du jour.**

Maitrise d'œuvre salle des associations, fonds de concours, mise à l'enquête demande autorisation installation classée, convention chemin piéton, non valeur assainissement, décision modificative assainissement, noms des rues, motion soutien accueil CPAM Chazelles, questions diverses.

### **Motion : souhait du maintien des permanences des antennes de la CPAM à Chazelles sur Lyon et Veauche.**

L'objectif de la C.P.A.M. de la Loire, est de ne plus maintenir à terme que 3 centres de gestion pour le département. La possibilité d'un point d'accueil à Andrézieux Bouthéon, soit à 18 km de Chazelles notamment n'est pas satisfaisante. L'accueil élargi des assurés sociaux reste un besoin impérieux malgré internet et la dématérialisation des tâches administratives Tout le monde ne possède pas un ordinateur notamment les seniors et les familles les plus modestes. C'est pourquoi nous nous portons solidaires du Conseil Communautaire de Forez-Est ainsi que des communes de Chazelles et Veauche et demandons instamment à la direction de la CPAM de la Loire de maintenir l'activité de proximité et d'accueil des assurés sociaux aux actuelles antennes de Chazelles sur Lyon et Veauche.

Cette motion sera envoyée aux parlementaires du département, au Préfet de la Loire et à la direction de la CPAM.

#### **Convention chemin piéton, route de Salvizinet**

Une convention doit être signée entre la commune et Mrs Arnaud. Nous avons dans nos projets la réalisation d'un cheminement piéton en bordure de la RD10, route de Salvizinet. Pour concrétiser nous devons acquérir une partie des parcelles A558 et A38. La superficie totale est d'environ 1200m<sup>2</sup>. Le prix est fixé à 4€ le m<sup>2</sup>. La commune prendra à sa charge les frais de géomètre et la réalisation de l'acte administratif. L'indemnité légale d'éviction sera payée au fermier.

Il reste à acquérir une partie de la parcelle jouxtant celle de Mrs Arnaud. Le propriétaire a été contacté, une proposition d'achat a été faite.

Il restera ensuite à travailler avec le Département pour définir les conditions de mise en place du chemin.

#### **Nom des rues.**

Plusieurs lotissements ont été créés, des noms de rues doivent être donnés. Impasse du Haras, Allée du Fer à Cheval, rue de la Stalle et Allée des Mésanges ont été proposés et validités.

#### **Presbytère.**

Christophe Guillaume souhaite une réhabilitation des pièces du rez-de-chaussée. Il a engagé une réflexion sur la possibilité que cet espace soit loué à une profession libérale ou commerçante. Notre nouveau député, Julien Borowcyk a visité les lieux pour voir s'il est possible d'installer un médecin. Affaire à suivre...

#### **Fleurissement.**

Le projet pour la fin du mandat est d'obtenir une seconde fleur. Une concertation doit avoir lieu entre la commission fleurissement et Franck Charrier, spécialiste des espaces verts.

#### **Ecole.**

La rentrée s'est bien passée. L'effectif est de 106 élèves. Les TAP ont été reconduits cette année afin de respecter les engagements que nous avons pris en juin. Néanmoins nous devrions revenir dès septembre 2018 à la semaine de 4 jours. Un nouveau prestataire officie à la cantine, la société API.

#### **Fête patronale.**

Le bilan est positif. Le Comité des Fêtes n'a reçu que de bons retours. Merci à toute l'équipe du CDF.

#### **Communiqué d'Anne Marie Pommier, Présidente du Comité des Fêtes.**

Le Comité des Fêtes profite de la lettre d'infos pour remercier à nouveau tous les bénévoles qui d'une manière ou d'une autre ont apporté leur aide pendant la fête patronale. Grace à cet investissement, la fête a été une vraie réussite. L'accident des Crissy Girls la veille a empêché le spectacle prévu mais ce contretemps n'a pas altéré la bonne humeur, la musique a fait le reste. Un grand merci à l'équipe du CDF, aux représentants de la commission animation de la municipalité, aux parents de classards, aux classards, pour leurs investissements réguliers tout au long de l'année.

#### **Forez-Est.**

**SCOT.** La Communauté de Communes de Forez-Est était à sa création concernée par 3 Scots. –le Scot des Monts du Lyonnais pour 9 communes, le Scot Sud-Loire pour 7 communes, le Scot Loire Centre pour ses 33 autres communes. Suite aux différentes rencontres entre le Scot Sud-Loire, le Scot Loire Centre et au travail de réflexion de la commission aménagement du territoire, le conseil communautaire a approuvé le choix d'intégrer le Scot Sud-Loire avec la Communauté urbaine de Saint Etienne Métropole, la Communauté d'Agglomération Loire Forez et

la Communauté de Communes des Monts du Pilat. (40 voix pour Scot Sud-Loire, 23 voix pour Scot Loire-Centre, 10 abstentions, 3 ne participent pas au vote.)

#### **Don du Sang.**

Mercredi 13 septembre.

La troisième collecte a été une superbe collecte, un moment chaleureux de partage à tous niveaux. Nous avons reçu 172 personnes contre 167 en 2016, très encourageant. L'appel a été entendu. Il y a eu 9 nouveaux donateurs. On peut ajouter 30 communes représentées. Nous avons distribué plus de 150 places offertes par nos partenaires (Enfants Du Forez, Roanne Basket Féminin, Les Renards. club des Hockeyeurs Roannais, Association Sportive de Saint Etienne) La collation offerte par Intermarché-Civens est appréciée par tous. Merci à tous, les donateurs, aux bénévoles et bien entendu à l'équipe médicale qui œuvrent pour la réussite de la collecte.

#### **Taille de haies.**

**Attention DANGER.** Nous avons déjà alerté du danger que représentent les haies qui débordent sur la chaussée. La visibilité est quelquefois obstruée totalement. Nous demandons expressément aux propriétaires de tailler les haies jouxtant les voies communales. La végétation compromet la sécurité des riverains et usagers.

#### **Mutuelle Communale.**

Nous remercions Fabienne Etaix et Dominique Dubois pour le gros travail fourni afin de proposer une mutuelle communale aux civensois. Après l'étude de plusieurs dossiers, le choix s'est porté sur la Mutuelle Loire Forez. Le conseil a validé. Un flyer est joint à la lettre pour plus de renseignements. Des permanences auront lieu en mairie.

#### **Salle des associations.**

Le permis de construire a été accordé. Le problème d'accessibilité est résolu. Les associations se sont réunies pour l'aménagement intérieur (placards, etc.) les travaux sont prévus pour la période avril-mai 2018.

#### **Voirie.**

On nous signale que les marquages au sol sont effacés dans de nombreux endroits. Plusieurs entreprises ont été contactées pour la réfection de ces marquages. L'entreprise Dessertine de Nandax a été retenue. Les travaux devraient débuter courant octobre.

#### **INFOS.**

Le concours des maisons illuminées est reconduit. Le Conseil Municipal des Jeunes s'occupe de l'organisation. A noter qu'aucune démarche n'est à effectuer pour participer à ce concours. À partir du moment où vous décidez extérieurement votre maison, le CMJ est amené à l'évaluer. N'hésitez donc pas à vous prendre au jeu.

#### **THD.**

Les travaux se terminent, à ce jour 90% du réseau est tiré, quelques problèmes existent notamment près du lycée de Feurs.

#### **La Route Bleue.**

Selon le Guide de la Route Bleue de 1951, sa naissance a eu lieu dans les années 1920. Toutefois ses heures de gloire se situent dans les années 50-60 avant la création de l'autoroute. Le Rétromobile de Feurs a consacré la journée du 10 septembre à la Route Bleue. Cette dernière incarnait les vacances, la mer, la liberté. A la demande de l'association une plaque émaillée sera posée vers le carrefour des Places.

#### **Manifestations à venir.**

Vendredi 6 octobre : course un souffle pour Lucas : APE

Samedi 14 octobre : vente de brioches : APE

Mercredi 18 octobre : concours de belote Club du 3e Age

Samedi 16 décembre : colis de Noël :

Jeudi 21 décembre : repas Noël de l'école

Prochain conseil le jeudi 26 octobre à 20h.